



Dossier spécial
**Protection
de l'enfance**

15 janvier • 7 octobre 2012
Samadet - Landes

LES LANDES
**LE TEMPS DE
L'ARCHEOLOGIE**
ONT UNE HISTOIRE

EXPOSITION

TRÉSORS DU VIETNAM

2000 ans au fil du fleuve Rouge



Musée départemental
de la faïence
et des arts de la table
Samadet

www.museesamadet.org



arts asiatiques
GUIMET



« Face au désastre industriel et social, une politique de l'emploi volontariste est la seule réponse durable à la crise »

En mars dernier, au lendemain de la cuisante défaite de la droite aux cantonales, un conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, ancien journaliste de *Minute*, exposait dans *Paris-Match* son plan de bataille pour reconquérir d'ici 2012 l'électorat populaire. À côté de l'immigration et de l'identité nationale figurait en bonne place la lutte contre l'assistanat.

Rien d'étonnant donc à ce que le président-candidat, toujours aussi prompt à rebondir sur sa droite, s'attaque aux allocataires sociaux, accusés d'être en partie des « assistés » ou des « voleurs » et mette en scène à Bordeaux, un « discours sur la lutte contre les fraudes sociales ».

Mais l'actualité se charge parfois de ramener les postures de campagne à la dure réalité du terrain. Au moment où le chef de l'État multipliait les déclarations « va-t-en guerre » censées réhabiliter la valeur travail et notre modèle social, le groupe PSA annonçait 6 000 suppressions de postes en Europe et le secteur bancaire des plans sociaux de grande ampleur. Quel télescopage !

Collectivité chef de file de l'action sociale, les Départements sont bien placés pour constater que la crise financière mais aussi la désindustrialisation de notre pays et son corollaire, le chômage de masse, ont pour conséquence une augmentation régulière du nombre de bénéficiaires des minima sociaux. Dans les Landes, sur les douze derniers mois, le nombre de bénéficiaires du RSA percevant une allocation financée par le Département a augmenté de 4,5 %.



Certes, la fraude aux prestations sociales existe. Et il faut la combattre. Mais elle reste un phénomène mineur, qui représente au plan national moins de 1 % des 400 milliards de prestations versées chaque année par les organismes de Sécurité Sociale. Dans les Landes, selon un récent article publié dans *Sud Ouest*, la proportion serait encore plus faible : un pour mille du montant des prestations ! S'agissant des déficits budgétaires, ne nous y trompons pas : l'hémorragie la plus lourde pour le budget de l'État, c'est l'évasion fiscale estimée entre 50 et 100 milliards d'euros.

À six mois d'une élection, multiplier les discours alarmistes sur les « profiteurs d'en bas », c'est non seulement tenter de dévier les regards sur les « profiteurs d'en haut » mais c'est aussi éluder la vraie priorité, qui reste la principale préoccupation d'un Français sur deux, à savoir l'emploi. Face au désastre industriel et social, une politique de l'emploi volontariste est la seule réponse durable à la crise actuelle.

HENRI EMMANUELLI
DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL
GÉNÉRAL DES LANDES



Chantal Lamolie - Mugron

Chants de Noël

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adressez-nous un fichier
au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. *XLandes Magazine*
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



6



20



26



31

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

Directeur de la publication
Henri Emmanuelli
Co-directeur de la publication
Xavier Fortinon

Comité de rédaction
Henri Bedat, Guy Berges,
Jean-Marie Boudey,
Jean-François Broquères,
Gilles Couture, Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Odile Lafitte,
Bernard Subsol

Rédaction en chef
Lionel Niedzwiecki

Rédaction
Lionel Niedzwiecki, Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste, Florence Bord
Photographies
Virginie Liboureau, Sébastien Zambon

LANDES MAGAZINE

Direction de la communication
23, rue Victor-Hugo
Mont-de-Marsan Cedex
Téléphone
05 58 05 40 35
Fax
05 58 05 41 89
Courriel
landes.magazine@cg40.fr
Site internet
www.landes.org

RÉALISATION
Scoop Communication

IMPRESSION
Imaye Graphic - Laval.

DISTRIBUTION
La Poste.

DÉPÔT LÉGAL
Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes magazine est imprimé
à 180 000 exemplaires

3 Édito

4 La photo des lecteurs

Grand angle

6 Maisons de retraite :
le cri d'alarme des élus

Actualités

8 Les jeunesses en avant

9 En bref

**Dossier
Protection
de l'enfance**

12 La maltraitance, parlons-en !

14 Le Département, chef de file

16 Le temps de la reconstruction

17 L'intégration sociale
avant tout

18 Interview de Janine
Oxley, psychologue

Portfolio

20 Gros plans sur la forêt

Vie associative

24 Petit-déjeuner solidaire

Culture

26 Quand le cirque
se met à table

27 Rendez-vous

28 Sortir

30 Loisirs

31 Détente

Maisons de retraite : le cri d'alarme des élus

La création de plus de 300 places en maison de retraite est bloquée parce que les crédits de la Sécurité Sociale nécessaires à l'accompagnement médical n'arrivent pas. Inquiétude et colère des élus locaux.



tire lui aussi la sonnette d'alarme : « Des crédits de soins doivent être déployés par l'Agence régionale de santé pour la médicalisation et le fonctionnement des deux structures. Sans ces crédits, il est impossible de financer les postes d'aides-soignantes, infirmières, cadres de santé ou médecins coordonnateurs, nécessaires au fonctionnement quotidien d'établissements dont l'objectif est la prise en charge de résidents dépendants et majoritairement atteints de troubles apparentés à la maladie d'Alzheimer ».

Sans ces crédits, il est impossible de financer les postes d'aides-soignantes, d'infirmières ou de médecins coordonnateurs

Le vendredi 4 novembre à Dax où symboliquement Nicolas Sarkozy avait lancé son plan « Alzheimer » et le lundi 7 novembre à l'occasion de l'examen du budget supplémentaire du Conseil général, les élus locaux, Henri Emmanuelli en tête, ont lancé un véritable cri d'alarme face à la pénurie des crédits d'Etat nécessaires au fonctionnement des établissements pour personnes âgées dépendantes.

386 places médicalisées sont en attente de financement dans les Landes. 307 relèvent directement de la prise en charge des personnes âgées. Les personnes handicapées et les enfants en grande difficulté sont également concernés (voir le tableau page ci-contre).

Ces créations de places ont pourtant été reconnues comme prioritaires dans le schéma départemental gériatrique. La plupart ont reçu un avis favorable du Comité régional d'organisation sociale et médico-sociale (CROSMS). Certaines

sont mêmes inscrites dans le Programme interdépartemental d'accompagnement des handicapés et de la perte d'autonomie 2011-2013. Malheureusement, les crédits d'assurance maladie n'arrivent pas. Et l'Agence régionale de santé ne prévoit pas d'enveloppes en 2011 voire en 2012. Cette panne de financement bloque aujourd'hui les projets de création et d'extension un peu partout dans le département : à Aire-sur-l'Adour, Capbreton, Labastide d'Armagnac, Labrit, Onesse-et-Laharie, Saint-Sever, Saint-André-de-Seignanx, Soustons. « Nous vivons une situation gravissime », a martelé le Président du Conseil général.

L'exemple dacquois

S'agissant des projets de rénovation des résidences « Les Camélias » et « Les Glycines » de Dax, le maire et conseiller général de la cité thermale Gabriel Bellocq

Public vs Privé Un faux débat

L'antienne n'est pas nouvelle. Elle a même alimenté la dernière campagne des élections cantonales sur fond de polémique : selon la droite et en particulier l'UMP, le manque de places dans les maisons de retraite landaises serait dû au refus du Conseil général d'accorder l'agrément aux établissements privés. Sauf que l'argument ne tient pas. S'agissant des crédits abondés par l'Assurance maladie pour l'accompagnement médical, l'enveloppe est la même pour le public et le privé. Et l'enveloppe est aujourd'hui à sec. Certes, les maisons de retraite publiques landaises affichent complet et ce n'est pas le cas des établissements privés dans les départements limitrophes. Mais ces derniers affichent des prix de journée à près de 100 €, soit plus du double de la moyenne landaise où les établissements publics sont tous éligibles à l'aide sociale. Ceci expliquant sans doute cela !

Et comme si cela ne suffisait pas, l'Etat ne prévoit plus à ce jour d'aides financières à l'investissement pour soutenir les opérations immobilières qu'il avait mises en place, par le biais de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). À Dax, le plan de financement prévoyait la mobilisation des prêts locatifs sociaux octroyés par l'Etat, qui permettent aux résidents de bénéficier de l'aide personnalisée au logement. À ce jour, l'Etat n'a pas donné de réponse positive pour l'octroi de ces prêts, ce qui accentue les inquiétudes. Et le cas de Dax n'est pas isolé.

Cynisme gouvernemental

Face à cette situation, Henri Emmanuelli a dénoncé le « cynisme » du gouvernement, qui par la voix de Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'Etat aux Solidarités, affirme qu'il faut s'appuyer sur le maintien à domicile plutôt que de couvrir le territoire d'établissements pour personnes âgées. « Le Conseil général n'a pas attendu le gouvernement pour développer une politique favorisant le maintien à domicile, via l'allocation personnalisée d'autonomie, la politique de professionnalisation



Inaugurée il y a vingt ans, la résidence « Les Camélias » à Dax fait l'objet d'un projet de rénovation avec à la clef de nouvelles places « Alzheimer »

des services à domicile ou la télé-alarme, souligne Henri Emmanuelli. Mais au-delà d'un certain degré de perte d'autonomie, l'entrée en établissement, avec une prise en charge par du personnel formé et qualifié, est une nécessité. » Sauf à renvoyer la prise en charge et tout l'accompagnement

des personnes les plus dépendantes vers la famille. Une hypothèse jugée « inconcevable » par l'ensemble des acteurs de la solidarité.

En savoir plus :
Reportage vidéo sur xltv-landes.org

Dossiers validés par le CROSMS - non financés par l'État

	Lieu	Nombre de places
Établissements d'accueil pour personnes âgées	Aire-sur-l'Adour	Extension de 25 places dont 20 Alzheimer
	Capbreton	Extension de 27 places
	Dax	Extension de 17 places dont 14 Alzheimer
	Labastide d'Armagnac	Extension de 14 places Alzheimer
	Labrit	Extension de 16 places Alzheimer
	Onesse-et-Laharie	Extension de 12 places
	Saint-Sever	Extension de 24 places dont 10 Alzheimer
	Saint-André-de-Seignanx	Construction de 86 places dont 30 Alzheimer
	Soustons	Création de 86 places dont 36 Alzheimer
Nombre total de places		307

Maison d'enfants à caractère social avec soins intégrés (MECSSI)	Nombre de places
	18
Nombre total de places	18

	Lieu	Nombre de places
Établissements d'accueil pour personnes handicapées	Bretagne-de-Marsan	18 places au SAMSAH* pour traumatisés crâniens - Hôpital de Nouvelle
	Soustons	10 places pour la médicalisation des foyers
	Mont-de-Marsan	11 places pour l'unité de vie médicalisée du foyer « Le Marcadé »
	Sur le département	22 places pour handicapés psychiques au SAMSAH de l'ADAPEI
Nombre total de places		61

(*) SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

386 places ne sont pas financées

Elles ne pourront pas être mises à disposition des personnes vulnérables qui attendent cette prise en charge.

Les jeunesses en avant

Le Conseil général a fait appel à deux coopératives d'éducation populaire pour l'évaluation et l'actualisation de sa politique jeunesse mais aussi pour nourrir le dialogue entre les jeunes landais et leur environnement.



Les jeunes sont les plus à même d'exprimer leurs peurs ou leurs désirs face à l'avenir

C'était l'une des priorités affichées par la majorité départementale lors de la campagne des cantonales 2011 : évaluer et actualiser la politique jeunesse sur le département et au-delà renforcer le dialogue avec les jeunes landais. Cette ambition, qui voit large puisqu'elle s'adresse aux 12-30 ans, a pris forme avec le choix de deux coopératives d'éducation populaire, la SCOP le Pavé de Rennes et la Coopérative du Vent Debout de Toulouse, pour animer le projet.

Le cadre de cette démarche dont le coup d'envoi a été donné à la mi-novembre avec la réunion des principaux partenaires du Département, est l'occasion d'un processus réellement participatif. La réflexion sera menée collectivement en associant au fil de rencontres territorialisées (1) ceux dont l'avis est rarement sollicité : jeunes, familles parents isolés, professionnels de l'éducation, habitants, élus locaux. Chacun pourra alors parler de ce qu'il vit, exprimer ses valeurs, ses attentes et ses propositions.

« Les experts ne sont pas toujours ceux que l'on croit », explique Katia Stora de la coopérative du Vent Debout. Habiter pendant dix ans à la campagne, c'est une expertise en matière d'aménagement du territoire ! Il est bien plus pertinent de travailler des problématiques en confrontant habitants, experts de leur territoire, jeunes - les plus à même d'exprimer leurs peurs ou leurs désirs liés à l'avenir -, élus - parfois confrontés à des marges de manœuvre bien maigres au regard des enjeux -, professionnels et parents...

Une démarche au long cours

L'ambition du Département des Landes et des deux coopératives d'éducation populaire est donc d'accompagner pendant près d'un an des groupes de travail, de faire émerger les différents points de vue, de les analyser, de les confronter et de porter collectivement des propositions.

« Se confronter à la question de la jeunesse n'est pas simple pour une collectivité, témoigne Gabriel Bellocq, vice-président du Conseil général en charge de l'Education et de la Jeunesse. La jeunesse est un temps éphémère. C'est aussi un public mouvant. C'est la raison pour laquelle, nous avons ciblé une tranche d'âge très large. Cela nous permettra d'aborder la question de l'éducation, de la formation, de l'accès aux loisirs mais aussi de l'emploi, du logement, de la mobilité. D'autant que les jeunes accèdent à l'autonomie de plus en plus tard. »

(1) Des rencontres territorialisées ouvertes à tous sont prévues à Mont-de-Marsan, Dax, Capbreton, Biscarrosse, Montfort-en-Chalosse et Luxey. Pour les dates et les lieux de rassemblement, consulter le site internet du Conseil général « www.landes.org »

Contournement de Dax

Les travaux vont débuter

Lors de l'examen du budget supplémentaire 2011, Robert Cabé, le premier vice-président du Conseil général, a annoncé que le Conseil national de la protection de la nature avait donné un avis favorable sur la faune et la flore pour le contournement est de l'agglomération dacquoise. Les travaux vont pouvoir débuter en décembre. Cette opération, sous maîtrise d'ouvrage départementale, est financée par le Conseil général (33 M€). Le tracé, d'une longueur d'environ 6,5 km, se développe sur les communes de Saint-Paul-lès-Dax, Dax, Yzosse et Narrosse.

LGV Tours-Bordeaux

En attente de compensation

Au cours de cette même session budgétaire, Henri Emmanuelli a indiqué qu'il attendait un retour sur les demandes de compensation liées au financement du tronçon LGV entre Tours et Bordeaux. « *Il y a aujourd'hui un écart à la baisse de l'estimation du coût de la liaison. Si l'on s'engage, nous participerons au financement à proportion des chiffres actualisés* », a ajouté le président du Conseil général, qui reste néanmoins un ardent défenseur de la LGV et de son prolongement au sud de Bordeaux. « *Le quart Sud-Ouest est le seul à ne pas avoir de ligne à grande vitesse, ce qui oblige celles et ceux qui veulent voyager et rejoindre Paris, par exemple, à prendre l'avion. Économiquement et culturellement, cette ligne est un enjeu d'avenir. Ce serait une faute lourde pour l'avenir de ne pas saisir cette opportunité.* »

Le chiffre

14 M€

C'est le solde disponible après l'adoption de la décision modificative n°2 du budget supplémentaire du Conseil général. Le budget 2011 s'élève, après cette décision, en section d'investissement à 174,3 M€ en dépenses et à 133,5 M€ en recettes.

En section de fonctionnement, les dépenses représentent 336,4 M€, les recettes 378,5 M€.

La DM2 votée à l'unanimité le 7 novembre dernier tient compte d'une majoration des droits de mutation de 4,2 M€ et d'une baisse du volume des emprunts de 131 M€.

Gares LGV

On y voit plus clair



TGV en gare de Dax

La concertation publique sur l'implantation des gares dans le cadre du projet LGV est achevée. Le projet prévoit une gare pour desservir Mont-de-Marsan. Elle sera située sur la commune de Lucbardez, à l'est de la préfecture landaise et à proximité de l'échangeur de l'A65. La desserte pourrait se traduire par huit allers-retours vers Paris ou le Sud (Hendaye-Espagne), cinq allers-retours régionaux à grande vitesse vers Bordeaux ou Bayonne et des TGV sud-sud en direction de Toulouse et de l'Espagne. Dax a fait le choix de conserver sa gare en centre-ville et de mettre en place un important pôle d'échanges multimodal. Les raccordements seront réalisés au niveau de Laluque et Mées. La mise en service de la LGV pourrait se traduire par 11 liaisons TGV vers Paris ou le Sud, 5 liaisons régionales vers Bordeaux ou Bayonne, et des TGV sud-sud en direction de Toulouse et de l'Espagne. Enfin, une halte pour les Services régionaux à grande vitesse (SRGV) est prévue à Saint-Geours-de-Maremne au niveau de la zone d'activités Atlantisud. Elle doit permettre d'accueillir 100 000 passagers par an.

Assemblée départementale

Un nouveau conseiller



Henri
Bedat

Suppléant de Dany Michel aux dernières élections cantonales, Henri Bedat, 54 ans, est devenu conseiller général du canton de Dax Nord depuis l'élection de M^{me} Michel aux sénatoriales. L'adjoint au maire de Saint-Vincent-de-Paul, cadre bancaire, est en charge des finances dans sa commune et au conseil communautaire de l'agglomération du Grand Dax. Au Conseil général, il siègera dans les commissions éducation, jeunesse et sport, tourisme

et thermalisme, affaires sociales et personnel. Henri Bedat a mis en place une permanence sur rendez-vous à l'antenne du Conseil général de Saint-Paul-lès-Dax, chaque premier lundi du mois, de 16 heures à 18 heures.

Massif forestier

Encore un effort

Si la situation sanitaire du massif s'améliore - les attaques de scolytes semblant momentanément arrêtées -, il reste encore du travail pour mener à terme le plan chablis. Aujourd'hui, sur 231 000 hectares détruits par la tempête, des dossiers de nettoyage ont été déposés pour 155 000 hectares et 85 000 hectares ont été effectivement nettoyés. Il reste donc 80 000 hectares à traiter. « *On entre dans le dur*, explique Xavier Fortinon en charge du dossier au Conseil général. *Il faut à présent nettoyer les petites parcelles avec des propriétaires qui ne se manifestent pas forcément.* » L'enveloppe initiale du plan était de 415 M€. Il faudrait la porter à 600 M€ pour intégrer les surfaces scolytées de ces deux dernières années et rallonger le plan de deux à trois ans. Une clause de revoyure est prévue en 2012.

Syndicat mixte

À l'Est, du nouveau

Une réflexion est en cours avec les Communautés de communes du pays de Roquefort, du pays de Villeneuve-de-Marsan en Armagnac landais et du Gabardan sur un projet de création d'un nouveau syndicat mixte les associant au Département. Ce syndicat aurait pour vocation d'aménager puis de gérer des zones d'activités économiques situées sur le territoire de chacune de ces communautés afin de profiter des nouvelles opportunités offertes par l'ouverture de l'A65 et le projet de ligne à grande vitesse ferroviaire. L'objectif est donc de constituer des réserves foncières. Le Département va d'ailleurs acquérir sans tarder un terrain d'environ 57 hectares situé sur la commune d'Arue pour le rétrocéder ensuite à ce syndicat mixte.

Graine de forêt

Conférences gratuites

Dans le cadre de l'année internationale des forêts, l'association Graine de forêt, en partenariat avec le Conseil général et les acteurs de la filière, organise deux conférences gratuites sur la forêt des Landes. La première aura lieu le jeudi 8 décembre à Saint-Paul-lès-Dax (18 heures à l'Espace Félix Arnaudin) sur le thème « *Histoire d'un massif singulier* ». La seconde se tiendra le vendredi 9 décembre à Mimizan (18 heures au Forum) sur le thème « *Du bois à la molécule* ». Chaque conférence sera précédée de la projection du film « *La forêt, le grand réveil* ».



© JAG IMAGES - Fotolia.com



© Photo Passion - Fotolia.com

Construction bois

Un projet Above+

En 2007, le pôle de compétitivité Xylofutur, qui a pour objectif de développer l'usage du pin dans la construction, a labellisé un programme de recherche et de développement baptisé Above. Ce process de collage du bois vert donne au pin maritime des performances accrues et une adaptabilité réelle pour la construction bois. À l'époque, le Conseil général avait accordé à la société FP Bois une subvention de 150 000 € pour l'accompagner dans son programme d'investissement sur l'aboutage du bois vert.

Dans le cadre d'un nouvel appel à projet initié par le Fond Unique Interministériel (FUI), un projet Above+ a été labellisé au premier semestre 2011. Ce programme complémentaire, qui représente un investissement global de 5,5 M€, est porté par une dizaine de partenaires dont FP Bois à Mimizan mais aussi Rol Pin à Labouheyre. Ces deux entreprises ont décidé de se lancer dans la production d'une gamme complète de matériaux techniques conçus pour le marché de l'habitat mais aussi la construction de bateaux éco-conçus. Elles bénéficieront d'une subvention du Conseil général, respectivement de 60 000 et 30 000 €.

Terres de Rugby

L'exposition prolongée

Face au succès rencontré par l'exposition « Terres de Rugby » à l'abbaye d'Arthous, la conservation départementale du patrimoine a décidé de jouer les prolongations. L'exposition, qui fermera ses portes le 11 décembre, sera de nouveau visible du 1^{er} mars au 29 avril 2012. Outre visiter l'exposition, le public peut aussi acheter sur place des ouvrages sur le rugby. Deux d'entre eux ont bénéficié du soutien du Conseil général. Il s'agit de la bande dessinée de Jean Harambat, « En même temps que la jeunesse » (Actes Sud BD) et de l'ouvrage de Francis Poustis, « Les acteurs du rugby landais » édité aux éditions Passiflore. À noter que M. Poustis a décidé de faire don de ses droits d'auteur à la Fondation Ferrasse pour les grands blessés du rugby.

Golf

Un Resort en vue ?

Le 17 mai dernier, la France a été désignée pays d'accueil en 2018 de la « Ryder Cup », la plus prestigieuse compétition mondiale de golf par équipes, opposant tous les deux ans les Etats-Unis à l'Europe. Le dossier présenté par la Fédération française de golf prévoit la création d'un complexe touristique intégré d'envergure internationale, à composante immobilière et golfique, pour lequel la Fédération, avec l'appui de l'agence nationale de développement touristique Atout France, a prospecté la côte sud des Landes.

Plus de 4 000 licenciés dans les Landes



À suivre Trans-Landes

Le Conseil général et la Communauté d'agglomération du Grand Dax ont souhaité créer ensemble une Société Publique Locale (SPL) de transport dénommée Trans-Landes, afin de gérer les activités de transport public de personnes (Urbus, Com'Urbus, navette de marché) et les transports scolaires départementaux rattachés sur le site de Saint-Vincent-de-Paul.

La SPL fonctionne comme une société anonyme. À ceci près, que l'actionariat est exclusivement composé de collectivités territoriales. Au départ, l'actionariat de Trans-Landes sera réparti entre le Conseil général des Landes (60 %) et la Communauté d'agglomération du Grand Dax (40 % avec un capital social de 40 000 €). Mais les participations des collectivités peuvent évoluer comme dans les sociétés anonymes, par le biais de cessions d'actions, d'augmentation ou de réduction de capital. Dès lors, le périmètre de la SPL est susceptible d'évoluer, en cas d'intégration de nouveaux actionnaires. S'agissant de

Trans-Landes, la communauté de communes MACS et la commune de Biscarrosse se sont déjà montrées intéressées.

Autre avantage : les collectivités actionnaires peuvent faire coexister jusqu'à fin 2019, une SPL et une Régie sous forme d'EPIC, ce qui sera le cas avec la RDTL, afin de mutualiser les moyens entre les différentes structures, notamment les services et activités support (administration générale, garage, etc.). Il faut en effet noter qu'avec la mise en œuvre du nouveau règlement européen sur les transports - en décembre 2019 au plus tard -, la RDTL ne pourra plus travailler que sur le seul domaine de compétence de son autorité de tutelle, à savoir les transports scolaires et les lignes régulières. Elle sera exclue de toute autre prestation qui relève de la mise en concurrence. Au-delà de la grande souplesse qu'apporte un opérateur interne, la SPL est donc un outil qui permet de pérenniser un service public de qualité à l'échelle du territoire.

La maltraitance Parlons-en !





Les 8 et 9 décembre, le Conseil général des Landes, l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée et l'Association de recherche Castillon organisent à Mont-de-Marsan, à l'Espace François-Mitterrand, les 12^e Journées de protection et de prise en charge de l'enfance. Pédiatres, pédopsychiatres, psychanalystes, psychologues et acteurs landais de la protection de l'enfance interviendront pour aborder la question sensible des abus sexuels. À l'occasion de ces journées, *Xlandes Magazine* consacre un dossier complet à la protection de l'enfance dans le département, qui est placée sous la responsabilité du Conseil général. Un sujet difficile voire même douloureux, qui nous amène au cœur de relations complexes entre les enfants et leurs familles.

Le Département, chef de file

La protection de l'enfance est directement placée sous la responsabilité du Conseil général et de son président. Dans le prolongement du cadre législatif de mars 2007, le Département a mis en œuvre le Schéma départemental de l'enfance 2008-2012 puis, en 2010, avec les services de l'État et de la Justice, la Convention départementale d'évaluation et de signalement des situations de mineurs en danger.



C'est un sujet difficile, dont on parle finalement assez peu. Sans doute parce que l'essentiel des situations critiques se déroule dans un huis clos familial ou un peu élargi, également parce qu'il est difficile de trouver la bonne distance entre excès de pudeur ou de voyeurisme, parce qu'aussi les victimes sont des enfants qui ont du mal à exprimer la réalité des faits, et enfin parce que « ça » ne se remarque pas toujours à l'œil nu.

Et pourtant, il échoit aux services du Conseil général et singulièrement à la Direction de la Solidarité Départementale de mettre en œuvre et d'organiser la politique de protection des enfants.

« Nous nous préoccupons des enfants au sens large, de 0 à 18 ans et jusqu'à 21 ans. C'est le cadre légal. Cependant, pour ceux qui le souhaitent, le Conseil général a choisi d'assurer sa mission de protection et de suivi jusqu'à 25 ans

Repères

En 2010, **839** informations préoccupantes dont **291** signalements transmis à la justice :

Problèmes éducatifs : **24 %**

Agressions sexuelles : **21 %**

Violences physiques : **21 %**

Maltraitance psychologique : **8 %**

En 2011, le Conseil général prend en charge **1 017** enfants :

Le Centre départemental de l'enfance accueille dans son Foyer **50** enfants

358 assistants familiaux du Département accueillent chez eux **753** enfants

35 enfants sont accueillis par les assistants familiaux de l'association Rénovation

155 enfants sont accueillis en Maisons d'enfants à caractère social, dans et hors département

24 enfants sont accueillis par des particuliers et suivis par des équipes d'éducateurs dans cinq lieux de vie.

Le Conseil général des Landes consacre **37,8 M€** à la protection de l'enfance (budget 2011)

Numéro vert départemental :

0 800 40 05 05

Numéro vert national : 119

afin d'accompagner les jeunes jusqu'à la fin de leurs études grâce à un fonds spécifique d'insertion. Mais au-delà de la réussite scolaire ou professionnelle, notre mission collective est d'accompagner ces enfants vers l'âge adulte, et qu'ils deviennent des adultes épanouis », souligne Adrien Brun, directeur adjoint de la Solidarité.



Détection des situations à risque

Par les services sociaux, par les numéros verts départementaux et nationaux, ou par des signalements, les services du Conseil général sont généralement alertés des cas relevant de l'enfance en danger. Ainsi en 2010, la Cellule de recueil a collecté 839 informations préoccupantes, dont 291 ont été transmises à l'autorité judiciaire.

« Une première évaluation permet de qualifier le degré du problème. Lorsque la situation n'est pas trop dégradée, les enfants sont suivis dans leur milieu familial par les services du Conseil général via les techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural ou via les mesures d'action éducative en milieu ouvert mises en œuvre par l'Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Landes. Ces dispositifs sont financés par le Département », expose Adrien Brun.

Lorsque ces mesures ne suffisent pas, le placement de l'enfant est envisagé. Il s'agit soit d'un placement administratif quand les parents sont d'accord, soit d'un placement judiciaire dans le cas contraire. L'enfant est alors placé chez les assistants familiaux dont la majorité est employée et rémunérée par le Département. Ces « familles d'accueil » représentent l'outil principal du Conseil général en matière de placement.

Par ailleurs, le Département dispose du Centre départemental de l'enfance, implanté à Mont-de-Marsan. Cet établissement accueille les jeunes en phase d'observation avant qu'ils soient orientés vers une famille d'accueil ou d'autres établissements : Maisons d'enfants à caractère social ou lieux de vie.

Le maillage réalisé permet de faire remonter les situations à risque et d'envisager les meilleures solutions pour l'enfant en lui proposant un projet personnel et un accompagnement bien au-delà de sa majorité.

Une biennale pour la protection de l'enfance

La douzième édition des *Journées de protection et de prise en charge de l'enfance* se tiendra les 8 et 9 décembre 2011 à l'Espace François Mitterrand de Mont-de-Marsan. Cet événement, reconnu par les professionnels, est un temps fort dévolu à la réflexion, l'information et le partage de connaissances. Les journées 2011 seront consacrées à la thématique « *les professionnels face aux situations d'abus sexuels* ». Elles sont organisées en partenariat avec l'Association de Recherche Castillon et l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraîtée et associent de nombreux experts : pédiatres, pédopsychiatre, psychanalystes, psychologues... Il y a deux ans, les journées professionnelles avaient rassemblé 2 200 personnes autour des thèmes de l'inceste et des troubles de l'adolescence.

Le temps de la reconstruction

Enfants, adolescents et jeunes adultes vivent dans une des cinq maisons qui constituent à Tarnos la Maison d'enfants à caractère social Castillon. Le temps de reconstruire une relation familiale et sociale.



José Mariage, directeur de la Maison d'enfants à caractère social Castillon

« Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants qui lui sont confiés et veiller à leur orientation, autant au niveau social que scolaire », telle est la mission d'une MECS. Celle de Castillon, à Tarnos, établissement public géré par le Conseil général des Landes, peut accueillir jusqu'à 70 enfants. « Ces enfants nous sont adressés dans le cadre de mesures de protection de l'enfance en danger : soit administratives prises par le Service d'Aide Sociale à l'Enfance du département, soit judiciaires par le juge des enfants » explique José Mariage directeur de l'établissement.

La capacité d'accueil est atteinte quasiment en permanence avec une vingtaine d'enfants de 4 à 14 ans regroupés dans le pôle enfance-parentalité, 25 adolescents dans le pôle internat et 25 jeunes adultes de 17 à 21 ans dans

le pôle insertion. L'établissement se répartit en cinq maisons à travers Tarnos. Des structures d'accueil encadrées par une équipe éducative pluri-disciplinaire : éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, maîtresses de maison, mais aussi psychologues, instituteur spécialisé et cadres socio-éducatifs, l'ensemble complété par des

personnels des services généraux, un secrétariat et le directeur de la MECS.

Travailler avec les familles

Chaque enfant dispose de sa chambre individuelle, et les jeunes adultes d'un studio. Le temps de construire à nouveau une relation parentale pour certains, accéder à une vie professionnelle pour d'autres. Pas question d'être une famille de substitution, même si tout est fait pour que le quotidien ressemble à celui d'une maison familiale. « Il s'agit d'une suppléance d'une famille provisoire. Avant tout, notre rôle est de travailler avec les familles. Même si elle a été gravement défaillante à un moment, dans la grande majorité des cas, par un travail avec les enfants et avec la famille, on peut envisager un retour vers la cellule familiale. » Travail de longue haleine, avec des séjours à la MECS de deux à trois ans en moyenne,

ponctués selon les cas de thérapies familiales, de visites médiatisées dans un point rencontre sous le contrôle d'une équipe éducative formée, de retours dans la cellule familiale le temps d'un week-end ou de vacances. Le quotidien ? Celui d'un enfant, du lever au coucher, de l'école aux activités de loisirs, des devoirs aux courses pour acheter une nouvelle paire de baskets. Si les repas sont portés de l'extérieur, le mercredi, un atelier cuisine est organisé, l'occasion de passerelles entre les différentes maisons.

Le quotidien c'est aussi le choix de l'orientation scolaire, la recherche d'un stage en entreprise ou d'une formation la plus adaptée. « L'instituteur spécialisé qui travaille avec nous permet de mettre du liant dans la scolarisation de tous ces enfants, avec les différents établissements, les enseignants, l'équipe pédagogique. »

Des prises en charge globales sont adaptées au profil des enfants ou des adolescents, tandis que les jeunes adultes, souvent en rupture avec leur famille, peuvent bénéficier d'une mesure d'accueil provisoire de Jeune majeur. « Cela leur permet, grâce à un accompagnement éducatif centré sur leur insertion pluridimensionnelle, de franchir, sans trop de casse, le cap des 18-21 ans », précise José Mariage.

Il y a quelques jours, c'était Halloween pour les petits de la maison l'Ariou. Les voisins ont joué le jeu. Résultat ? 9 kilos de bonbons ! Un record mais surtout une autre facette de l'intégration de ces maisons dans la ville et de ces enfants dans un quotidien apaisé.

L'intégration sociale avant tout

L'association L'Escale à Castandet accueille et prend en charge 15 adolescents et jeunes adultes. Socialisation, vie en collectivité sont les premières étapes avant d'envisager un apprentissage, voire une intégration professionnelle.



L'équipe de l'association L'Escale va mettre en place avec les jeunes les conditions d'un retour vers la scolarité ou d'un projet de formation professionnelle

Chaque matin, ils arrivent pour la journée. Et commencent par élaborer l'emploi du temps de leur journée avec un éducateur. Chaque jour, un engagement dans un des ateliers ou chantiers pédagogiques proposés. Le centre d'accueil de jour « La Pyramide », agréé par le Conseil général des Landes depuis 1990, accueille garçons et filles de 14 à 21 ans. Des jeunes confiés à l'association L'Escale soit dans le cadre des missions de Protection de l'Enfance du Département, soit de la Justice. Déscolarisés, désocialisés, en rupture familiale pour certains, il s'agit avant tout de ré-apprendre, recréer des liens. « De vrais liens », précise Andreas Winkel, alias Wastel comme tout le monde l'appelle ici. Andreas Winkel est arrivé avec son épouse à Castandet il y a plus de 30 ans. C'était pour avoir un pied à terre en France afin d'organiser des échanges culturels entre la France et l'Allemagne leur pays d'origine. Educateur spécialisé, il crée un lieu de vie : Biaux, qui va accueillir 24 heures sur 24 un, puis quatre, puis six jeunes dans l'ancienne ruine rebâtie. Le projet s'étoffe avec la construction, en partie avec des jeunes accueillis sur place, de La Pyramide, bâtiment qui complètera le lieu de vie à partir de 2002 comptant jusqu'à 27 jeunes accueillis en 2008. Biaux a depuis été transformé en appartement pour l'accueil des jeunes majeurs et l'accueil est désormais limité en journée.

Mais le cœur du projet est inchangé : reconstruire le lien. « Tous, nous sommes animés de la même envie : que le jeune sorte de sa coquille. » Dans l'équipe - 7 travailleurs sociaux, un instituteur, une animatrice responsable comptable et secrétaire et 2 permanents -, pas de hiérarchie. « Parce que la hiérarchie dans un centre est source d'anonymat. Ici toutes les décisions sont discutées et prises ensemble. Pas de référent, mais tout le monde connaît tous les jeunes. C'est indispensable pour établir un lien vraiment profond. »

Libre adhésion et engagement

Lorsqu'un jeune arrive pour la première fois à La Pyramide, la relation débute par un mois d'essai. Un mois pour découvrir les ateliers - bois, poterie, cuir, mosaïque, décoration mais aussi musique, sport ou jardin potager, théâtre, vidéo ou photo - animés par un des travailleurs sociaux et des intervenants extérieurs. « Le principe fondamental de leur venue ici est celui de la libre adhésion. Ils restent ici de 1 jour à 4 ans ! Quand ils arrivent, ils ont la pression de la justice. Mais il faut qu'ils prennent conscience que c'est une chance pour eux d'être ici et que l'inactivité est synonyme de glissade vers la délinquance. Libre à eux de partir, mais une fois l'engagement pris ils doivent

s'y tenir. » Et à partir de son engagement, l'équipe va mettre en place avec le jeune les moyens d'aller vers un apprentissage. « Cela peut viser un retour vers la scolarité, ou un projet de formation professionnelle. Mais cela passe avant tout par une reprise de confiance en soi du jeune, et un apprentissage de la vie en collectivité. » Une première phase du séjour ici est dédiée à cette socialisation et vie en collectivité, indispensable pour ensuite envisager un volet professionnel. Phase illustrée chaque midi par un repas préparé en groupe et pris tous ensemble dans le bâtiment de La Pyramide.

Après ? Le taux de réussite n'est pas comparable à celui d'un lycée public au baccalauréat, mais certains sont devenus charpentiers après avoir découvert le bois à L'Escale. « Quand ils arrivent ici, c'est bien tard. Les blessures sont là. Ils doivent apprendre à vivre avec », conclut Andreas Winkel, qui sans jamais baisser les bras, et au cœur d'une équipe vraiment soudée, aimerait qu'en amont, les choses bougent un peu plus pour ces jeunes. « Dès la structure Education Nationale. Il faudrait modifier l'âme de l'école. Faire qu'elle s'occupe vraiment de tous. » Chaque soir chacun repart vers son foyer, sa Maison d'enfants à caractère social, sa famille d'accueil ou son appartement. Avec parfois l'impression de valoir un peu plus que le matin.

La maltraitance, une histoire complexe

Psychologue clinicienne et psychothérapeute, Janine Oxley a fait sienne la cause des enfants maltraités depuis quelques décennies. Elle vit son action comme un engagement auprès des enfants et des parents, sans juger mais pour comprendre et améliorer les relations complexes et douloureuses qui mènent parfois jusqu'à l'irréremédiable et à la rupture.





Janine Oxley : « À mesure que l'on a compris le phénomène, on a découvert des situations enfouies. »

Comment avez-vous été confrontée à ces phénomènes de maltraitance ?

Janine Oxley : J'ai travaillé dans une consultation pour parents et enfants à Paris. De 1974 à 2004, j'étais responsable d'un placement familial thérapeutique. J'ai découvert en direct des situations difficiles parce que les parents venaient raconter ce qu'ils vivaient avec leurs enfants et qu'ils ne savaient pas comment sortir de leur problématique de maltraitance. À partir de là, mon travail a été axé sur le soutien des familles.

S'agissait-il d'une démarche classique ?

J.O. : Auparavant, la maltraitance était décelée dans le milieu hospitalier par les pédiatres ou à travers les constats des travailleurs sociaux sur le terrain et la solution était de séparer les enfants de leurs parents. L'institution avait une manière de faire assez violente par rapport à des événements déjà violents. J'ai pu le constater au dépôt de l'Assistance Publique à Paris. C'était une rupture très douloureuse pour tous. Pour les enfants d'abord, parce que la maltraitance est une histoire complexe et qu'il ne suffit pas de couper les racines pour effacer les problèmes. La séparation est un cas extrême.

Et pour les parents ?

J.O. : Vous savez, la maltraitance est aussi une catastrophe personnelle

pour les parents. Ils en sont conscients. Elle est toujours issue de ce qu'eux-mêmes ont pu vivre. Pas forcément une maltraitance qu'ils reproduisent mais souvent un traumatisme ou une fracture qu'ils ont vécus et qu'ils ont du mal à gérer.

Alors comment la connaissance de la maltraitance a-t-elle évolué ?

J.O. : Le cadre n'a cessé d'évoluer avec un tournant législatif en 1989 - la Convention internationale des droits de l'Enfant - et dès 1986, avec les premières campagnes d'information sur l'enfance maltraitée. Ensuite, l'enfance maltraitée a été décrétée grande cause nationale en 1997. Et puis, il y a eu en 2002 la réforme de l'aide sociale à l'enfance qui a admis les parents au sein des institutions et enfin la loi de 2007 sur la protection de l'enfance.

À côté de cela, je veux insister sur le rôle de l'AFIREM (association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée). Cette association née en 1979 et dont je suis l'une des fondatrices a beaucoup œuvré pour faire évoluer la compréhension de la maltraitance en recentrant la question sur la protection de l'enfant et l'accompagnement des parents.

Dans les faits, qu'en ressort-il aujourd'hui ?

J.O. : L'AFIREM et depuis, d'autres structures, ont permis que chaque interlocuteur (milieu médical, social, judiciaire, policier...) travaille en réseau. La maltraitance est un problème complexe aux multiples facettes ; l'équilibre est donc fragile et subtil. Il est important d'échanger, de se parler. Ces questions, notamment en matière de violences sexuelles, sont de l'ordre de la sphère intime. Il est difficile d'aborder les situations sans avoir été formé. Par exemple, il convient de connaître le développement de la sexualité de l'enfant, le développement de sa personnalité, du

langage, de l'imagination et de l'imaginaire... On doit être prudent. On sait par exemple que l'obligation de signalement a fait naître des débordements. D'où l'importance de travailler en réseau.

Mais tout le monde ne peut pas être un expert ?

J.O. : Effectivement, je crois que chacun doit rester à sa place. Par exemple, dans les réunions qui rassemblent des représentants des collectivités, des gardiennes agréées, des représentants de la justice... Il y a des détails de l'ordre du secret dans les familles que l'on ne doit pas débattre. J'ai toujours prôné le tact et le respect en recevant les familles. On ne doit pas stigmatiser mais accompagner.

Vous diriez qu'aujourd'hui la maltraitance est un phénomène mieux pris en compte ?

J.O. : À mesure que l'on a compris le phénomène, on a découvert des situations enfouies. Le dépistage est plus facile. Les violences psychologiques sont reconnues. On sait aussi que plus la maltraitance débute tôt, plus elle est irréversible, plus elle est installée, plus il est difficile d'agir. C'est pourquoi la prévention est capitale. Aujourd'hui, les professionnels sont bien formés. Mais, il faut toujours échanger et c'est le but de ces rencontres de Mont-de-Marsan.

Il y a également la sanction et les soins ?

J.O. : Oui, le repérage s'organise dans les départements avec la cellule de recueil des signalements. On sait mieux accompagner et il existe des lieux d'accueil, malheureusement pas assez nombreux. Il y a des outils à construire pour mieux aider ces familles qui vivent des choses très dures et qu'on ne doit pas laisser sans réponse pour le bien des enfants.



Gros plans sur

la forêt

*Brumes matinales.
Soustons.*



Dans le cadre de l'année internationale des forêts, l'association *Graine de Forêt*, avec le soutien du Conseil général, de l'association des maires et des acteurs de la filière, ont organisé un concours de photographies amateurs. Une sélection des meilleurs clichés fait l'objet d'une exposition itinérante dans les mairies du département. Nous publions dans ce numéro cinq photos extraites de cette exposition.



© Maguy Darnaguez



*Tu me fais
tourner la tête.
Bias.*



*Auprès de mon arbre.
Castets.*

© Dominique Espelstein



© Eric Chauter

*De la palissade en pin.
Lit-et-Mixe.*



© Nicolas Ramasselles

*Baguettes.
Tartas.*

Petit-déjeuner solidaire

À Dax, le Secours Catholique propose de partager des petits-déjeuners. Au-delà d'un repas, c'est une autre façon de tisser un lien entre les bénévoles de l'association et les personnes accueillies souvent désocialisées.



Les bénévoles du Secours Catholique mobilisés pour redonner aux personnes accueillies « une image plus positive d'eux-mêmes »

Ils sont entre 35 et 60 à s'arrêter le temps d'un café, d'une omelette, mais aussi de prendre une douche et de discuter. Parler, échanger, c'est avant tout le but de ces matinées petits-déjeuners organisées trois fois par semaine à Dax (1). Dans des locaux rénovés l'année dernière, ce petit-déjeuner est un moment privilégié de rencontre dans un lieu qui se veut avant tout lieu de vie. « Il y a d'abord un réel besoin alimentaire le matin pour ces gens qui ont parfois passé la nuit dehors ou dans leur voiture. Du coup, nos petits-déjeuners sont devenus de plus en plus copieux. Jusqu'à ces omelettes proposées par un de nos bénévoles, un ancien accueilli par ailleurs. » Anne-Marie Robière est animatrice de l'équipe dacquoise du Secours Catholique depuis 4 ans. Avec elle, une trentaine de bénévoles actifs, tous animés par les mêmes préoccupations : « avant tout, nous devons faire avec les personnes. Comprendre, rencontrer, écouter, être attentifs, apprendre à se connaître... »

À travers ces moments qui se veulent conviviaux – et roboratifs – l'objectif de l'association est d'informer les personnes accueillies et favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle. Des infirmières et une assistante sociale sont régulièrement présentes durant ces matinées pour entrer en contact avec

des personnes souvent désocialisées « qui ne font pas le pas d'aller vers les services sociaux. » Pour ces professionnelles, cela permet d'établir un lien plus facilement qu'à l'hôpital ou au CCAS. Les accueillies sont en majorité des hommes, même si parfois des familles entières sont présentes, âgés majoritairement de 25 à 45 ans. Certains vivent dans la rue ou dans des squatts, d'autres sont logés par le CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) et certains ont un logement.

Des règles sont établies avec les personnes accueillies pour faire du lieu un espace apaisé et apaisant au regard de leur quotidien : pas d'alcool et un respect des uns par rapport aux autres « Mais il est très rare qu'il y ait des dérapages. L'ambiance est plutôt calme voire conviviale » La rénovation des locaux a permis d'avoir un espace pour les chiens.

Depuis quelques mois, un des bénévoles réalise une sélection d'offres d'emplois affichée dans les locaux. « Nous accompagnons les gens dans leur réponse, pour le coup de téléphone à passer, pour la rédaction d'un CV. » Un autre bénévole propose alphabétisation et cours de français pour les étrangers « en ce moment, un Algérien qui arrive d'Espagne où il n'y a plus de travail y est présent tous les matins. » Un accès internet est disponible, et à l'étage un

atelier artistique permet une fois par semaine de pratiquer dessin ou modelage. L'association reçoit aussi pour des domiciliations, vecteur indispensable de la recherche d'emploi. 140 personnes en ont fait la demande en 2010. Et une fois par semaine, un bénévole coiffeur à la retraite propose... des coupes de cheveux. « Redonner à ces gens une image plus positive d'eux-mêmes, c'est primordial. La rue détruit et il faudrait agir très vite », reprend Anne-Marie Rodière.

« Notre mission est d'être attentifs à toutes les détresses »

À travers le département 662 bénévoles regroupés en 29 équipes donnent du temps pour le Secours Catholique. Un maillage qui concerne autant les grandes villes que des villages. « Paradoxalement, le problème de la solitude et de l'absence de lien, notamment familial est de plus en plus important dans le département. On vient ici pour le soleil, des logements moins chers qu'ailleurs puis en vieillissant, les enfants loin, on se retrouve seul. » Benoît Gizard est délégué départemental du Secours Catholique. Comme partout, il constate une hausse du nombre de personnes accueillies. Un afflux d'étrangers que les Landes jusqu'à il y a un ou deux ans ne connaissaient pas, de plus en plus de secours financier pour des impayés, notamment de fourniture d'énergie, et un besoin de rompre la solitude qui s'illustre aussi dans de petites villes : « nos boutiques solidaires sont ouvertes à tous. De plus en plus, elles sont fréquentées par des gens qui ne viennent pas acheter, des gens qui ne relèveraient pas de l'assistance sociale traditionnelle. Ils ont avant tout besoin de parler, de rencontrer. »

(1) les lundis, mercredis et vendredis à partir de 9 heures 17 cours du Maréchal Joffre à Dax. Tél 05 58 58 31 00

Groupes Politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

PONCTION ET POTION AMÈRES

La crise financière, dite des dettes souveraines, qui secoue l'Europe conduit les gouvernements à asséner, aux populations de leurs pays, des médecines dignes de celles du Docteur Diafoirus du temps de Molière. Depuis le milieu de l'été il ne se passe pas une semaine sans qu'il ne soit demandé aux citoyens de subir une saignée supplémentaire qui devrait selon les dires de ces praticiens apprentis sorciers remettre sur pied l'économie occidentale. Mais ces interventions, annoncées à chaque sommet comme salvatrices, génèrent plus de syncopes que de sursauts des pays les plus atteints par la fièvre spéculative de ces marchés financiers. Considérés par tous nos gouvernants comme les nouveaux dieux de l'Olympe il faut jour après jour leur apporter leur lot de sacrifices ou plutôt de sacrifiés. Et nos chers gouvernants ont les mêmes réflexes, ce sont les plus faibles d'entre nous qui subissent les assauts les plus rudes afin de donner des gages à ces marchés financiers et préserver les bien portants de la moindre cure d'amaigrissement.

C'est en bon Diafoirus que François Fillon est venu le 7 novembre décliner la recette de la potion amère que les français devront avaler pour calmer la colère des marchés financiers et des agences de notation.

Augmentation du taux réduit de TVA (passage de 5,5 % à 7 %) pour tous les produits hors produits de première nécessité.

Désindexation des prestations sociales de l'augmentation du coût de la vie.

Confirmation de l'abandon du projet de réforme de la dépendance qui était pourtant présente comme crucial.

Je cite à dessein ces trois mesures pour illustrer leur impact sur la vie de nombre de landais. L'augmentation de la TVA avec sa répercussion négative sur l'activité dans le bâtiment, aura un impact budgétaire annuel de près de un million d'€ pour les opérateurs de logements social qui logent plus de 25 000 landais. La désindexation des prestations sociales diminuera l'augmentation de l'APL (aide personnalisée au logement) de moitié et augmentera mécaniquement le nombre de personnes qui ne pourront plus faire face à leur loyer. L'abandon de la réforme de la dépendance va continuer d'accroître les difficultés des départements à clôturer leur budget annuel au regard de la dette abyssale que l'État a contracté à leur égard en ne respectant pas ses engagements initiaux.

Mais quand est ce que cette médecine, qui au lieu de fortifier, affaiblit, qui au lieu de suturer, ouvre des plaies béantes, va t-elle enfin s'arrêter ?

GROUPE

Parti Communiste

PAS D'ARGENT POUR LES COMMUNES ET DÉPARTEMENTS ?

« Pour les banques, les collectivités présentent un très faible niveau de risque, mais ne sont pas de bons clients puisqu'elles n'ont pas de dépôts de fonds... Les banques se retirent du marché des collectivités locales car elles se voient imposer des règles prudentielles »

Voilà le constat fait par le Président de l'Association des Maires de France ! Constat empreint de fatalisme et de résignation (la crise, toujours la crise !)

Alors, communes, départements et régions (qui assurent 3/4 des investissements publics et alimentent l'activité économique) devraient, faute de prêts, réduire, voire abandonner des investissements (écoles, crèches, maisons de retraite,...) pourtant indispensables à l'ensemble de la population ?

C'est donc la crise, l'austérité, la rigueur !... faute d'argent !!!

Et cependant :

- en 2010, les dépenses militaires mondiales ont atteint le record de 1140 milliards d'euros !
- au premier semestre 2011 les 40 plus importantes sociétés françaises (CAC 40) ont enregistré 46,2 milliards d'euros de bénéfices (avec en tête Total, BNP Paribas et Axa).
- à ce jour, pour 2011, nos pauvres banques françaises ont vu leurs bénéfices dégringoler et seulement approcher les 2 milliards d'euros (une misère par rapport aux années précédentes) ; conséquences : les licenciements pleuvent !...

Les chiffres du chômage et de la pauvreté sont alarmants, la croissance s'effondre, victime des plans d'austérité. L'ultralibéralisme financier dérégule à tout va, les maîtres du monde étant actuellement les agences de notation et les marchés financiers...

Pourtant nous avons cru comprendre que, depuis 3 à 4 années, de G7 en G20, les chefs d'états et de gouvernements des pays les plus riches (et notamment notre Don Quichotte élyséen) accumulaient les succès dans leur présumée lutte contre « les paradis fiscaux », « les parachutes dorés », les « patrons voyous », enfin tous ces gros actionnaires profiteurs et milliardaires s'enrichissant sur le dos des peuples...

Envisagez-vous de laisser se poursuivre cette dictature des marchés financiers, des milliardaires et de leurs gouvernements ? Nous, non !

GROUPE

Union de la Droite républicaine et des Indépendants

IL FAUT ARRÊTER DE RÊVER !

Il y a quelques semaines, une frange des socialistes décidait d'élire lors de primaires, SON Président de la République.

Déjà, le microcosme médiatique voyait François Hollande endosser l'habit de 7^e Président de la V^e République avec 56 % des suffrages.

Résultat plus terne que brillant si l'on considère que sur un corps électoral d'environ 45 millions d'électeurs, 2 millions de Français ont répondu à l'initiative socialiste. Bien que 56 % d'entre eux se sont prononcés pour François Hollande celui-ci a été choisi par... 1 % du corps électoral français. Belle performance ! !

En réalité, contrairement aux apparences, les primaires n'ont pas montré la vitalité du PS. Elles ont constitué une procédure d'arbitrage des ambitions personnelles dans un parti où l'autorité intellectuelle et politique a disparu.

Mais, ne soyons pas de mauvaises langues et tentons, bien modestement mais objectivement, d'analyser le brillantissime succès médiatique de l'après primaires. Les premiers à réagir furent, comme bien entendu, les dirigeants du parti. Dès l'avènement du nouveau "Président de la République Socialiste", tous les principaux éléphants de l'appareil ont semblé avoir été touchés par la grâce ! ! ! Oui, tous, bizarrement, avaient toujours soutenu inconditionnellement François Hollande : plus de Dominique, plus de Martine, de Ségolène, d'Arnaud, de Manuel ou encore de Jean-Michel... Un miracle ! ! !

Un miracle, une fois de plus bien relayé par nos faiseurs de Président ; "nos intellectuels bobos", nos médias et instituts de sondages "impartiaux" qui veulent à tous prix, transformer l'essai de la primaire à grands coups d'articles dithyrambiques sur le sauveur corrézien de la France, de sondages tous plus favorables, jour après jour à l'Élu du peuple de gauche... le tout en oubliant un détail, un tout petit détail, une brouille... Mais bon sang de bon soir, mais c'est bien sûr, pour être Président de la République, il faut demander l'avis aux Français ! ! ! Oubli plutôt "ballot" non ? ? ?

Et pourtant, c'est bien la réalité de nos Institutions qui s'impose en la matière et non la simple volonté, toute légitime puisse-t-elle être, des occupants de la Rue de Solferino.

Quel paradoxe pour tous les donneurs de leçons de démocratie de tout poil que de négliger, plus ou moins consciemment, la volonté populaire ! ! !

L'évolution des derniers sondages qui tend à confirmer la réduction de l'écart des intentions de vote entre le Président sortant et François Hollande semble démontrer que rien n'est gagné d'avance et qu'il ne faut jamais crier victoire par anticipation.

Quand le cirque se met à table

« Le Repas », spectacle de cirque contemporain, a démarré sa tournée à Aire-sur-l'Adour. Convivial et spectaculaire !



Robert Cabé, maire et conseiller général d'Aire-sur-l'Adour avec la troupe Cheptel Aleïkoum lors de la première du spectacle dans la cité aturine

Un chapiteau de cirque en toile – 7 artistes musiciens et acrobates – 150 spectateurs-convives – des chefs de table et 1 chef tout court... La compagnie Cheptel Aleïkoum a tout prévu : un vrai repas et un vrai spectacle !

A chaque représentation, les spectateurs-convives sont invités à partager un repas et à regarder de prodigieuses performances. Ici, chaque personne a son économe, élit un chef de table, participe à la préparation du repas avec les artistes. Une acrobate descend de la corde lisse pour vérifier la cuisson, jongle avec les louches de la soupe au potiron ; un autre utilise la roue allemande pour le service entre les tables... La musique se lie à la sauce cuisine, chante le blues de l'oignon. Et à la fin, un bal aquatique permet à la vaisselle de se faire en musique !

Le Conseil général des Landes est partenaire de l'opération. Il s'est associé au projet régional intitulé « Cirque en 5 départements » porté par l'Office artistique de la Région Aquitaine (OARA) et le Pôle national des arts du cirque de Boulazac pour fédérer les opérateurs circassiens autour de l'accueil d'un spectacle.

Dans les Landes, les opérateurs du cirque sont l'Association française de cirque adapté (AFCA) d'Aire-sur-l'Adour, l'école Galaprini de Capbreton ainsi que le Festival Rue des Étoiles de Biscarrosse.

12 représentations sont programmées jusqu'en juillet 2012. La première a eu lieu le 15 novembre à Aire-sur-l'Adour. Le projet « Cirque en 5 départements » sera également en tournée en Gironde, Lot-et-Garonne et Dordogne, pour 25 représentations au cours de l'année 2012.

Bon repas et n'oubliez pas votre économe !



Roue allemande pour le service entre les tables



Un repas de haut vol

Saint-Pierre-du-Mont

Pôle culturel du Marsan
avec le Marsan agglomération
14, 15 et 16 décembre 2011 à 19 h
Réservations : 05 58 76 18 74

Capbreton

Parc de loisirs du Gaillou
avec l'école de cirque Alex
Galaprini dans le cadre de son
30^e anniversaire, la
ville de Capbreton et la
Communauté de communes
Maremne-Adour-Côte-Sud
28, 29 et 30 juin 2012 à 20 h
Réservations : 05 58 77 58 81

Biscarrosse

Lac de Latécoère
avec le CRABB dans le cadre
du festival Rue des Etoiles
14, 15 et 16 juillet 2012 à 20 h
Réservations : 05 58 78 82 82

> Tarifs : 15 € (plein) et
12 € (réduit). Le repas est compris
dans le prix de l'entrée.

Rendez-vous avec le fantastique

Sire Cédric est l'invité du *Rendez-vous* organisé par la Médiathèque départementale des Landes et la ville de Saint-Paul-lès-Dax le 19 janvier prochain.

Figure de proue d'une nouvelle génération de jeunes auteurs, ce Toulousain de 37 ans construit pas à pas une œuvre originale mariant fantastique et littérature policière. Il a obtenu de nombreuses récompenses dont le Prix Masterton du meilleur ouvrage de littérature fantastique en 2009, puis en 2011 le prix Canal+ « Cinécinéma Frisson » et le « Prix Polar » de la ville de Cognac.

Son dernier roman *Le jeu de l'ombre* publié aux éditions Le Pré aux Clercs rencontre un franc succès.

La rencontre sera animée par Stéphane Manfrédo, critique littéraire et spécialiste du genre. Elle sera suivie d'une séance de dédicaces.

Au-delà de ce *Rendez-vous*, le fantastique et l'imaginaire sont à l'honneur à Saint-Paul-lès-Dax tout au long du mois de janvier : ciné-concert *THX 1138* de George Lucas et Baron Oufo le 12 janvier, exposition *L'imaginaire en action* à partir des créations graphiques de Thomas Castel et rencontres avec Hervé Jubert, auteur de littérature fantastique, invité à rencontrer les collégiens et le public des médiathèques en ce début d'année.

Une journée professionnelle est également organisée par la Médiathèque départementale le 20 janvier pour informer les bibliothécaires, documentalistes et professeurs de français de la région Aquitaine sur ce genre littéraire en vogue et apprécié des jeunes lecteurs notamment. L'occasion de partager entre professionnels de la lecture les connaissances



Sire Cédric, auteur de polars fantastiques

de spécialistes, pour accompagner au mieux la découverte de cette littérature atypique.

Rendez-vous

19 janvier à 20 h 30
Salle Félix Arnaud de
Saint-Paul-lès-Dax

Plus d'informations :
Géraldine Hardy, Médiathèque
départementale des Landes.
Tél. : 05 58 75 76 06

Les trésors du Vietnam au musée de Samadet



Dragon long en terre cuite grise, Vietnam XVIII^e siècle. Collection du Musée Guimet - Musée national des arts asiatiques (DR)

Le musée de la Faïence et des Arts de la table de Samadet prend les couleurs du Vietnam à compter du 15 janvier, avec sa nouvelle exposition

Trésors du Vietnam : 2 000 ans au fil du fleuve Rouge.

De la présence surprenante de pièces vietnamiennes au sein du Musée, est née l'idée de réunir une sélection parmi les plus belles pièces des collections publiques françaises.

Les musées Guimet - musée national des Arts asiatiques - et Cernuschi - musée des Arts de l'Asie de la Ville de Paris - prêtent au Département des Landes leurs exceptionnelles collections, pour cette « promenade » dans le Vietnam du Nord, le long du fleuve Rouge.

Les 165 objets exposés racontent 2 000 ans d'histoire (de - 500 avant JC au début du XVIII^e siècle) et sont les témoins privilégiés de la richesse et de la singularité de cette région, située à la croisée des influences continentales et maritimes. Ce sont

essentiellement des céramiques et objets de bronze - vases, bracelets, tambours, ver-seuses zoomorphes à tête de dragon...-, disposés dans les tombes comme offrandes funéraires.

Des ateliers pour les scolaires et des animations - conférences, soirées thématiques - seront organisés par le Musée le temps de l'exposition.

Une exposition inédite en France, à ne pas manquer !

Du 15 janvier au 7 octobre 2012

Musée de la Faïence
et des Arts de la table
2378 route d'Hagetmau à Samadet
Tél. : 05 58 79 13 00
www.museesamadet.org

● 9 DÉCEMBRE

SAUBRIGUES**Jazz avec Thierry Gonzalez**

Entouré de Julien Duthu à la contrebasse et d'André Neufert à la batterie - deux musiciens incontournables de la scène jazz - le pianiste et compositeur Thierry Gonzalez propose une sélection de ses compositions.

Dans sa musique se retrouvent les influences de grands maîtres du piano tels que Bill Evans, Keith Jarrett ou Michel Petrucciani.

Réservations auprès de la **Scène aux champs** au 05 58 77 99 13

● 10 DÉCEMBRE

MUGRON**Chanson Plus Bifluorée**

Le trio composé de Sylvain Richardot, Xavier Cherrier et Michel Puyau fête ses 25 ans de carrière. Deux heures de spectacle où l'humour est un fil rouge, l'inventivité une règle d'or et l'émotion un supplément d'âme. Dans un art consommé de la parodie, un voyage polyphonique à travers les styles.

À la fin du spectacle, un buffet vous est offert par Entracte, en compagnie des artistes.

Réservations auprès d'**Entracte aux villages** au 05 58 97 92 42

● 13 DÉCEMBRE

DAX**Les Chiche Capon**

« Pouvez-vous nous expliquer brièvement votre vision de l'homme de sa naissance à aujourd'hui ? » Au travers de sketches très visuels, les Chiche Capon, « *clowns contemporains délirants* », tentent de répondre à cette question existentielle. Les enfants rient de bon cœur devant l'énormité de certaines situations, tandis que les adultes apprécient leur humour absurde.

Réservations à la **Régie des Fêtes de Dax** au 05 58 909 909

● 6 ET 7 JANVIER À DAX

● 20 JANVIER À MONT-DE-MARSAN

La photo de papa

Août 1936, premiers congés payés. Dans les Landes, une famille française vient passer ses dernières vacances dans la maison d'enfance qui va être vendue. Au même moment, à une poignée de kilomètres, la guerre civile déchire l'Espagne. La nuit du 15 août, après un dîner arrosé, la famille accueille pour quelques nuits un jeune émigré espagnol, qui rejoint les forces républicaines de son pays. Cette rencontre imprévue fait voler en éclats les certitudes des uns et des autres. Avec une belle dose d'humour et de tendresse, l'auteur raconte un choc entre la petite et la grande Histoire...

Réservations

à la **Régie des Fêtes de Dax**
au 05 58 909 909

à la **Boutique Culture de Mont-de-Marsan** au 05 58 76 18 74



● 14 JANVIER

RETJONS**Destination Music-Hall**

Un spectacle haut en couleur où se mêlent danse, chant et parodie pour faire revivre le music-hall des années 1920 à 1950, dans la lignée des grands cabarets parisiens.

Réservation auprès de la **Communauté de communes du Pays de Roquefort** au 05 58 45 66 93



● 20 JANVIER

DAX
Fragments du désir

Fragments du désir nous fait vivre l'errance d'un jeune homme à la recherche de son identité et nous interroge sur le clair et l'obscur en chacun de nous. Un moment exceptionnel de théâtre gestuel, à la recherche d'une fusion entre théâtre, danse, musique, manipulations des corps et des objets.

Proposé par les Amis du théâtre

Réservations à la **Régie des Fêtes de Dax** au 05 58 909 909

● 28 JANVIER

MIMIZAN
Peau d'âne

C'est une version plus poétique, plus imagée aussi du conte de Perrault que propose la compagnie Les Enfants du Paradis. Un *Peau d'âne* traduit par la poète Sylvie Nève, pour qui les mots donnent du rythme à l'histoire.

À partir de 11 ans

Renseignements et réservations au **Théâtre Le Parnasse** : 05 58 09 93 33



● 29 JANVIER

LABRIT
Le dimanche de Musicalarue

Une journée en chansons, de 11 h à 18 h 30 avec

Presque oui. Chanteur et guitariste, il nous entraîne dans des histoires farfelues et bouleversantes, accompagné par un violoncelliste-flûtiste.

Aldebert. Des souvenirs d'enfance, des musiques rythmées, tout chez lui invite à la danse, au plaisir de reprendre ses couplets en chœur. Sa façon de traiter avec humour et ironie notre quotidien ne peut que séduire.



Aldebert

Alexis HK. L'un des piliers de la chanson française. « *Ronchonchon* » ou pas, il nous emmène vers des chemins jubilatoires balisés de textes plus ou moins saugrenus.

Gullivan. Ses textes fleurent bon les grands espaces. Il y mêle de subtiles teintes celtiques et un surprenant ballet rythmique avec ses pieds. La pétillante Gwénola l'accompagne à l'accordéon.

Batlik et Thomas Pitiot, c'est le mariage de deux univers. Ils donnent à la guitare une place importante tant au niveau rythmique que mélodique et s'appuient sur des textes solides qui reflètent leurs humeurs du moment.

Réservations auprès de **Musicalarue** au 05 58 08 05 14

Plus d'infos : www.landes.org

Pour circuler dans la convivialité et faire des économies, pensez covoiturage !
Rendez-vous sur www.covoituragelandes.org

● 10 FÉVRIER

MORCENX
La Naïve

Dans un petit appartement, au cœur d'un quartier populaire de Naples. Anna, la Naïve, est mariée à Federico et porte à bout de bras toute sa famille grâce à son métier de couturière. Elle s'occupe aussi de son père - qui rend la vie impossible à son mari - et héberge son frère sans emploi et sa belle-sœur. Portrait à la fois cruel et grotesque de la famille, cette comédie humaine, burlesque et tragique à la fois est un hymne à la confiance et à l'amour.

Renseignements et réservations auprès de l'**Association culturelle morcenaïse** au 05 58 04 79 50

● 11 FÉVRIER

YCHOUX
Musée haut, musée bas

Entrez dans notre musée imaginaire... Vous y rencontrerez des visiteurs curieux et drôles, vous découvrirez des œuvres énigmatiques, vous parcourrez des salles d'exposition très particulières, vous croiserez au détour d'un chef-d'œuvre, des guides hilarants, des gardiens loufoques, des conservateurs farfelus... Et surtout, vous enrichirez vos connaissances sur l'art tout en vous amusant dans ce dédale de galeries plus surprenantes les unes que les autres.

Réservations auprès du **CRABB** au 05 58 78 82 82

À déposer au pied du sapin

Dans la jungle des offres littéraires, musicales, ludiques de fin d'année, voici quelques idées de cadeaux, volontairement subjectives pour éclairer vos choix.

Jeu Révisez vos classiques



« *C'est dans quoi déjà ?* », Gallimard propose en cette fin d'année un jeu de société intelligent qui s'adresse au 15 ans et plus. Ce grand jeu de la littérature permet de retrouver auteurs, personnages, titres d'œuvres... à travers 2 000 questions et 180 défis. Trois niveaux de difficultés pour réviser ses connaissances en s'amusant. Exemple : quel est l'auteur du Père Goriot ? Entre Pantagruel et Gargantua, qui est le père ? À vous de jouer !

Prix indicatif : 35 euros

Enfant Le roi du conte

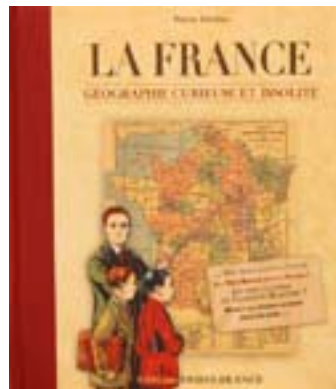
Qui ne connaît pas Tomi Ungerer, Alsacien de 80 ans (un musée lui est consacré à Strasbourg), roi du conte pour enfants et grand spécialiste du frisson. L'École des loisirs a eu la bonne idée de rassembler quatre histoires parmi les nombreux albums de Tomi Ungerer, illustrateur hors pair, sous le titre

« *Ogres, brigands et compagnie* ». « *Les trois brigands* », « *Jean de la lune* », « *Le géant de Zéralda* » et le petit dernier « *Zloty* », à découvrir ou à redécouvrir.

Prix indicatif : 25 euros



Livre Nostalgie quand tu nous tiens



Ça sent la craie et l'encre violette. « *La France, géographie curieuse et insolite* » nous ramène loin en arrière, au temps des cartes murales affichées sur les murs des classes. Le livre de Pierre Deslais nous invite

à traverser les 101 départements de France et nous raconte la petite histoire qui a souvent retenti sur la grande. Le livre est agrémenté de cartes à l'ancienne et ce tour de France curieux et insolite mérite bien le détour.

Prix indicatif : 25 euros
éditions Ovest France

CD No country for blues man



Hugh Laurie, alias Dr House et pianiste authentique, s'est colleté avec audace aux grands standards du blues traditionnel. Cela donne « *Let them talk* », une façon de dire « *d'accord, je suis anglais, mais cette musique de la Nouvelle Orléans me touche* ». Le célèbre docteur reprend évidemment le non moins célèbre morceau de Louis Armstrong « *Saint James Infirmary* » et de nombreux autres classiques de Ray Charles, Memphis Slim... Hugh Laurie a su s'entourer d'excellents musiciens pour faire partager sa passion du blues, un style de

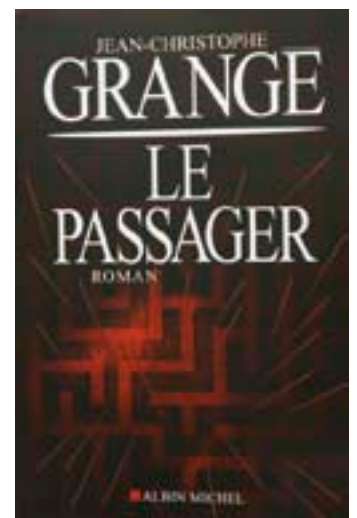
musique qu'il nous incite à revisiter avec bonheur.

Prix indicatif : 13 euros
chez Warner Music

Polar Attention Grangé !

C'est gore à souhait, c'est du Grangé ! Fidèle à son style coup de poing, l'auteur de « *L'Empire des Loups* » et des « *Rivières pourpres* », nous emmène dans un road movie qui débute à Bordeaux nous fait traverser l'Aquitaine via Marseille et Paris pour s'achever à La Rochelle. 750 pages haletantes (épuisantes) pour ce thriller psychologique torturé qui met en scène une fliquette border-line et un vrai-faux psychiatre en recherche d'identité. Un polar sans concession, dur à lâcher.

Prix indicatif : 25 euros
Albin Michel Editeur



Basket Landes

à l'heure
européenne

